

24 sep 2021 -11:23

Le Gouvernement fédéral lance BE CYCLIST - Le 1er Plan d'action fédéral pour la promotion du vélo

BRUXELLES - 24/09/2021 - Ce vendredi 24 septembre 2021, le Conseil des ministres a approuvé un ambitieux Plan d'action pour la promotion du vélo : BE CYCLIST. Les différents ministres et secrétaires d'État proposent des actions concrètes pour la promotion du vélo. BE CYCLIST est coordonné par le Vice-premier ministre et ministre de la mobilité, Georges Gilkinet.

C'est la première fois qu'un gouvernement fédéral fait officiellement de la promotion de l'utilisation du vélo un objectif commun et coordonné. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de l'objectif affiché dans l'accord de gouvernement visant à réaliser un transfert modal et à convaincre davantage de personnes d'opter pour des modes de transport actifs et +respectueux de l'environnement.

## Une première : le tout premier Plan d'action fédéral en faveur du vélo

En cette semaine où la Belgique accueille les Championnats du monde de cyclisme, à l'issue de la Semaine de la Mobilité, le gouvernement présente pour la première fois un Plan d'action fédéral pour la promotion du cyclisme.

Georges Gilkinet, Vice-Premier Ministre et Ministre fédéral de la Mobilité, à l'initiative de ce plan, s'en réjouit: *"Si + de personnes font du vélo, c'est tout d'abord bon pour notre économie, car le coût des embouteillages est très élevé et qu'il s'agit d'un secteur économique qui n'est pas à négliger. Le vélo est également positif pour la santé physique et le bien-être mental : le vélo rend heureux et constitue une véritable liberté. Et, bien sûr, le vélo a un impact positif sur notre climat, comme alternative aux moyens de transport utilisant les énergies fossiles. Je me réjouis donc de l'ambitieux plan BE CYCLIST dans lequel tous mes collègues ministres et secrétaires d'État se mobilisent !"*

## 52 mesures, 21 ministres et secrétaires d'État, une équipe de 11 millions de Belges

Le plan comprend un large éventail de mesures, 52 au total, mesurables, de petite et de grande envergure, réparties sur trois axes principaux :

- 1) A vélo tout simplement pour faciliter la pratique du vélos par +de personnes
- 2) +sûr sur la route : +de sécurité et de confort grâce à de meilleures infrastructures.
- 3) Tou.te.s à vélo : le choix du vélo va de soi.

L'objectif est d'aider un maximum de Belges à enfourcher leur vélo. Dans l'accord de gouvernement, le

gouvernement s'engage à réaliser un "transfert modal" ambitieux et à réduire de 55 % les gaz à effet de serre d'ici à 2030. L'augmentation du nombre de cyclistes est également un moyen de réduire les embouteillages. Le Bureau fédéral du Plan a récemment calculé que les embouteillages nous coûtent actuellement 2,3 milliards par an.

## Quelques mesures marquantes

Chaque ministre et secrétaire d'État assurera le suivi de ses propres mesures,

souvent en coopération avec d'autres collègues.

### 1. + de vélos pour se rendre au travail

Le gouvernement fédéral veut utiliser le vélo pour les déplacements domicile-travail :

- Actuellement, 571 000 travailleurs bénéficient d'une indemnité pour se rendre vers leur lieu de travail à vélo. Bien que la Belgique dispose déjà d'un système attractif au sein de l'Europe, le gouvernement souhaite désormais étudier les possibilités de faire encore mieux en généralisant l'octroi d'une telle indemnité à toutes les entreprises. Cela pourrait être une bonne "incitation" pour encourager davantage de personnes à faire du vélo (Ministres de la mobilité, des finances, des affaires sociales et de l'emploi).

- Le gouvernement veut également soutenir davantage les initiatives des entreprises qui rendent les déplacements domicile-travail +durables (Secrétaire d'État à la politique scientifique, Ministre de la mobilité) et donner au vélo un rôle de premier plan dans la modernisation de la fonction publique fédérale (Ministre de la fonction publique).

- En outre, le Gouvernement fédéral investit pour créer de nouvelles cycloroutes, avec par exemple des pistes cyclables le long des lignes de chemin de fer (Ministre de la mobilité, Ministre en charge de Beliris).

- La SNCB a également mis en place une stratégie ambitieuse en matière de vélo-train, afin que davantage de personnes puissent utiliser le vélo pour leur "premier kilomètre" ou leur "dernier kilomètre", le trajet avant ou après le train. À cette fin, dans les années à venir, il y aura, par exemple, davantage de coopération avec les systèmes de vélos partagés tels que Blue-bike (Ministre de la mobilité).

### 2. Un poing contre le vol de vélos

Le gouvernement fédéral s'attaque désormais également au vol de vélos.

- La mise en place d'un registre central des vélos comme outil contre le vol est à l'étude. De cette manière, la revente de vélos volés pourra être également stoppée (Ministres de la Mobilité, de la Justice et de l'Intérieur).

- La lutte contre le vol de vélos deviendra une priorité de la note-cadre sur la sécurité intégrale de la police fédérale. Le « Guide du vol de vélo » devient une priorité (ministre de la Justice).

A cela s'ajoute toute une série de mesures surprenantes comme la création d'une brigade cycliste de la police de l'aviation à l'aéroport de Bruxelles-National (Ministre de l'Intérieur), des projets sociaux autour des centres Fedasil (Secrétaire d'Etat à l'Asile) ou des campagnes d'informations sur les droits du consommateur lors de l'achat d'un vélo (Secrétaire d'Etat à la Protection du consommateur).

Le plan s'étend de 2021 à 2024, comporte des objectifs mesurables et sera évalué tous les ans au mois de septembre. Par ailleurs, le ministre de la Mobilité, Georges Gilkinet, continuera également à consulter et à collaborer régulièrement avec ses collègues des régions, afin de les soutenir au mieux dans le développement des politiques cyclistes au niveau régional.

*« La mobilisation et l'imagination des membres du Gouvernement fédéral et des représentants de leur administration s'ajoutent aux initiatives nombreuses déjà prises par les Régions pour promouvoir le vélo comme moyen de déplacement. La période du Covid a été aussi l'occasion pour de nombreux Belges de découvrir ou de redécouvrir l'utilité et l'intérêt de ce mode de déplacement. Leur nombre a augmenté de 64% entre 2019 et 2020. Il est important de compléter cette dynamique naturelle par un soutien accru des pouvoirs publics aux cyclistes quotidiens comme occasionnels, parce qu'elle est positive à tout niveau. Vive le vélo ! », conclut le Ministre de la Mobilité.*

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 220 20 11  
<https://gilkinet.belgium.be>  
[info@gilkinet.fed.be](mailto:info@gilkinet.fed.be)

Benoit Ramacker  
Porte-parole (FR)  
+32 475 94 06 55  
[benoit.ramacker@gilkinet.fed.be](mailto:benoit.ramacker@gilkinet.fed.be)

Litte Frooninckx  
Porte-parole (NL)  
+32 499 59 17 74  
[litte.frooninckx@gilkinet.fed.be](mailto:litte.frooninckx@gilkinet.fed.be)